

**MINISTÈRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE DU TRAVAIL ET DE LA
PROTECTION SOCIALE**



BURKINA FASO
Unité - Progrès – Justice

CABINET

**SECRETARIAT PERMANENT DE LA
MODERNISATION DE
L'ADMINISTRATION ET DE LA
BONNE GOUVERNANCE**



**COMPTE RENDU DES CONSULTATIONS
PUBLIQUES DE LA CO-CREATION DU TROISIEME
PLAN D' ACTIONS NATIONAL DU PARTENARIAT
POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT**

REGION DU SUD-OUEST

Août 2021

Dans la matinée du 25 août 2021, s'est tenue à 10 h 00 à Gaoua, dans la salle de conférence du Conseil régional du Sud-Ouest, les consultations publiques en vue de la co-crédation du troisième plan d'actions national 2021-2023 du partenariat pour un gouvernement ouvert de la région.

L'activité était présidée par le Gouverneur de la région du Sud-Ouest monsieur Wendmanegdé Emmanuel ZONGO faisait office d'un cadre d'échanges dont l'objectif global était de recueillir les besoins et les attentes des citoyens de chaque région qui serviront à l'identification des projets d'engagement du troisième plan d'actions national.

La rencontre a connu la participation des directeurs régionaux des ministères, des organisations de la société civile, les forces de sécurité et de défense et des membres de la communauté coutumière. Confère la liste de présence en pièce jointe.

Ainsi, le présent compte rendu s'articule autour de trois (03) points :

- ouverture des travaux ;
- synthèse des travaux ;
- clôtüre des travaux.

I. OUVERTURE DES TRAVAUX

L'ouverture des travaux a été marquée par le discours du Gouverneur, et dans son allocution, il a souhaité la bienvenue aux participants avant de rappeler le contexte et l'historique de l'adhésion du Burkina Faso au Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO). Ainsi depuis 2016 le pays en s'engageant à ce partenariat vise le but de promouvoir la participation, la redevabilité, la transparence et la lutte contre la corruption, dans un esprit de collaboration entre les acteurs étatiques et les organisations de la société civile en vue d'un développement durable, et pour plus de cohésion sociale et de paix. Il a ensuite relaté que le précédent plan d'actions national co-construit avec la société civile comportait onze (11) engagements axés autour de cinq (05) thématiques à savoir :

- La participation citoyenne,
- La transparence,

- L'efficacité de l'administration publique,
- L'équité et la justice sociale,
- L'accès à l'information.

Il a en sus relevé que les présentes consultations sont l'occasion donnée aux acteurs du Gouvernement ouvert de recueillir les besoins et les attentes des citoyens de la région afin d'identifier des projets d'engagements dans la perspective de l'élaboration du troisième plan d'actions national. Tout en souhaitant plein succès aux travaux, il a terminé son discours en déclarant ouverts les travaux des consultations publiques de la région du Sud-Ouest pour la co-crédation du troisième plan d'actions 2021-2023 du Partenariat pour un gouvernement ouvert.

II. SYNTHESE DES TRAVAUX

II.1. Présentations

Les communications ont été assurées par monsieur Tanga Fulgence KABORE de la Fédération Panafricaine des Associations et clubs de l'Union Africaine et monsieur Sidi BARRY du Secrétariat Permanent de la modernisation de l'Administration et la Bonne Gouvernance respectivement au compte de la société civile et de la partie étatique.

Présentation 1 : « le partenariat pour un gouvernement ouvert »

Monsieur KABORE a d'abord défini le Partenariat pour un gouvernement ouvert comme un partenariat multilatéral visant à promouvoir un gouvernement ouvert, à savoir la transparence de l'action publique et son ouverture à de nouvelles formes de concertation et de collaboration avec la société civile, en faisant notamment levier sur le numérique et les nouvelles technologies. Il a ensuite articulé sa communication autour de quatre points ; la genèse, le fonctionnement, les principes et l'impact.

Dans la genèse il a rappelé que le lancement officiel a eu lieu le 20 septembre 2011 à new York avec 8 pays fondateurs dont un pays africain (Afrique du Sud).

Quant aux principes il a noté que 4 grands principes gouvernent le PGO : l'accès à l'information, la participation civique, la responsabilisation envers le public, l'utilisation de la technologie et l'innovation à des fins d'ouverture et de responsabilisation

Relativement au fonctionnement il a relevé que pour être éligible au PGO, le pays ou la collectivité territoriale doit répondre aux critères suivants : la transparence budgétaire et fiscale, l'accès à l'information, la divulgation du revenu et des avoirs des élus et des responsables publics, la participation et l'engagement des citoyens dans l'action publique

Un pays, après adhésion au partenariat doit élaborer un plan d'action national biennal, comportant des engagements à mettre en œuvre par le gouvernement. L'élaboration (co-création) de ce plan d'action est collaborative avec tous les acteurs (gouvernement, citoyens, société civile, syndicats, secteur privé, collectivités territoriales...

Le suivi de la mise en œuvre (Co-implémentation) du plan est assuré par un forum multi-intervenants comprenant les mêmes acteurs ci-dessus cités

L'impact du PGO est de plus en plus ressenti par les populations.

Présentation 2 : Résultats des engagements du deuxième plan d'actions national (PAN) 2019-2021 du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO)

Monsieur Sidi BARRY a livré les résultats qui se résument comme suit :

- ❑ **Engagement 1:** Poursuivre l'opérationnalisation du décret 2016-1052 portant modalités de participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité
Niveau d'achèvement: Achevé

- ❑ **Engagement N°2:** Mener des actions de communication et de sensibilisation sur l'incivisme fiscal dans quarante-cinq (45) communes pilotes au Burkina Faso
Niveau d'achèvement: Achevé

- ❑ **Engagement N°03** : Renforcer la transparence dans le secteur minier
Niveau d'achèvement: Substantiel

- ❑ **Engagement N°4** : Mettre en œuvre la réforme sur l'obligation de déclaration d'intérêt et de patrimoine des assujettis autres que les politiques
Niveau d'achèvement: Substantiel

- ❑ **Engagement N°05** : Moderniser le système d'état civil par l'utilisation de la solution technologique innovante et intégrée « ICIVIL » dans les six (06) communes de lancement (Kaya, Nanoro, Soaw, Nouna, Bourasso, Dokuy)
Niveau d'achèvement: Substantiel

- ❑ **Engagement N°6** : Opérationnaliser le dispositif d'enregistrement et de traitement des plaintes et suggestions dans l'administration publique
Niveau d'achèvement: Achevé

- ❑ **Engagement N°7** : Améliorer l'accès des personnes vulnérables au Fonds d'assistance judiciaire
Niveau d'achèvement: Achevé

- ❑ **Engagement N°8** : Accroître l'autonomisation socio-économique des jeunes et des femmes
Niveau d'achèvement: Substantiel

- ❑ **Engagement N°9** : Accroître la représentativité des femmes dans les sphères de décision
Niveau d'achèvement: Substantiel

- ❑ **Engagement N°10** : Vulgariser le Guichet virtuel de l'administration publique (GVAP)
Niveau d'achèvement: Achevé

- ❑ **Engagement N°11** : Renforcer la communication sur le gouvernement ouvert au Burkina Faso
- ❑ Niveau d'achèvement: Achevé

Il a relevé quelques difficultés dans la mise en œuvre du PAN 2019-2021 :

- Insuffisance de ressources financières dans le processus de Co-création du PAN2 ;
- Difficultés de coordination entre parties prenantes de la Co-création du PAN2 ;
- Faible connaissance du gouvernement ouvert par les acteurs ;
- Non disponibilité de certains acteurs.

Il a conclu sa présentation en relevant que :

- La mise en œuvre du plan d'actions 2019-2021 s'est déroulée dans un contexte marqué par la crise sanitaire mondiale, la crise humanitaire et sécuritaire qui le Burkina Faso
- Le taux global d'exécution des engagements est satisfaisant avec un taux de plus de 82%
- La Co-création du PAN3 doit s'inspirer des acquis et des insuffisances du précédent plan en vue de réussir le processus de co-création.

II.2. Echanges

Les participants ont posé des questions d'éclaircissement qui se résument comme suit :

- Quelle est la stratégie de maintien des six acquis contenus dans le bilan du PAN2 ?
- Par soucis de transparence, comment s'assurer du bon suivi et contrôle des déclarations de biens des personnes qui assument les hautes fonctions ?
- Comment se fera l'arbitrage des différentes préoccupations recueillies dans toutes les régions pour retenir les 10 engagements ?

A toutes ces préoccupations, les communicateurs ont apporté des réponses satisfaisantes aux participants.

II.3. Préoccupations retenues

Comme méthode de travail, les participants ont décidé de travailler en plénière. C'est ainsi, qu'ils ont désigné monsieur Sié Sirwané KAMBOU et madame Isabelle SAMA respectivement président et rapporteur de séance.

Dans les échanges, plusieurs préoccupations ont été soulevées et débattues. On peut retenir essentiellement pour les préoccupations prioritaires :

1. L'insécurité dans la région

L'insécurité dans la région est un problème préoccupant de l'heure dans la région et cela nécessite une attention soutenue en travaillant à endiguer les foyers naissants au niveau des forêts des deux frontières ou des zones à risque.

2. L'enclavement de certaines zones de la région

Le besoin d'un désenclavement de certaines zones de la région faciliterait les mobilités des personnes et des biens. A ce titre certaines voies d'accès entre collectivités devraient être construites et entretenues pour faciliter le désenclavement de la région.

3. Le secteur de la santé

La question de la santé a été perçue comme déterminante pour la région du fait d'une insuffisance de plateau technique et la grande sollicitation de l'ambulance du CHR de Gaoua qui nécessitent une action de résolution de façon urgente.

4. Les effets de l'exploitation anarchique de l'or

La région connaît une diversité de sites d'exploitation artisanale de l'or avec un impact sur les ressources halieutiques et un faible taux d'accès de la population en eau potable et en assainissement.

5. La cherté de la vie

Le constat d'une inflation sur les prix des produits de grande consommation requière une stratégie de production locale et un contrôle permanent des prix de ces produits.

6. La crise foncière au Sud-Ouest du Burkina Faso.

Au regard des spéculations non contrôlées en matière foncière de plus en plus accentuées, un besoin d'actions a été souhaité pour éviter une crise dans le domaine et travailler à une sécurisation par l'attestation de possession foncière.

7. Le secteur de l'éducation

Une étude en cours de finalisation sur ce secteur présente au 31 mai 2021 un fort taux d'abandon en milieu scolaire dans toute la région du Sud-Ouest soit 8621 de cas essentiellement causés par la prolifération des sites d'orpaillage dans la zone.

8. La recrudescence des accidents dans la localité

Une augmentation des accidents à été constatée dans la région du fait de l'incivisme de la population.

9. Fort taux d'abandon en milieu scolaire

La région du sud-ouest connaît un fort têt d'abandon scolaire. Ce phénomène est essentiellement causé par le manque de cantine et l'orpaillage artisanal.

10. Insuffisance de moyen d'entretien des infrastructures routières existantes

Les infrastructures routières de la région sont de nos jours dans un état impraticable dû au manque d'entretien courant. Cela entraîne la baisse de la fluidité du transport des biens et personnes

III. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été présidée par le Directeur régional du ministère de la fonction publique de la région du Sud-Ouest qui a remercié l'assistance pour leur engagement et leur participation à cet atelier. Il a en outre, invité les participants à être des leviers de soutien aux décideurs pour la mise en place de politiques adéquates en leur faveur.

Il a marqué la clôture des travaux des consultations publiques de la région du Sud-Ouest en souhaitant bon retour aux participants et à la délégation dans leurs familles.

Les rapporteurs

Représentant de l'administration

Représentant de la société civile

PORGO Joël

ZOUGOURI Arnaud

ANNEXE 1 : TABLEAU DES PREOCCUPATIONS

REGION DU SUD-OUEST

N°	Domaines	Préoccupations/Problèmes	Solutions/Actions
1	La sécurité	L'insécurité de la région	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer la police de proximité (renforcer la contribution des chasseurs dozo dans chaque commune)- Créer des détachements militaires dans les zones à risque- Créer de poste de sécurité dans chaque commune- Appuyer les forces de défense et de sécurité en ressources humaines et en matériel adéquat
2	Infrastructures routières	L'enclavement de certaines zones de la région	<ul style="list-style-type: none">- Construire des routes secondaires
3	Santé	Insuffisance de plateau technique	<ul style="list-style-type: none">- Augmenter la capacité du plateau technique du CHR de Gaoua
4	Santé	Manque d'ambulance au CHR de Gaoua	<ul style="list-style-type: none">- Doter le CHR d'ambulances
5	Eau et assainissement	Faible taux d'accès en eau potable et en assainissement	<ul style="list-style-type: none">- Réaliser des ouvrages d'eau potable et d'assainissement dans les lieux publics et dans les familles- Sensibiliser sur l'utilisation de ces ouvrages d'assainissement
6	Gouvernance économique	La vie chère	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer le control des prix- Encourager les productions locales
7	Foncier	Conflits fonciers	<ul style="list-style-type: none">- Faciliter et soutenir l'acquisition des attestations de possession foncière
8	Gouvernance économique	La persistance de la pauvreté en milieu rural	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir le pool de croissance agricole- Appuyer et soutenir le financement de l'entreprenariat en

			<p>milieu rural</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la formation professionnelle - Encadrer l'exploitation aurifère
9	Education	Fort taux d'abandon en milieu scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des cantines scolaires - Réprimer les concessionnaires des sites d'orpaillage qui accueillent les enfants - Résorber les classes sous paillotes - Sanctionner les parents responsables des enfants
10	Infrastructures	Insuffisance de moyen d'entretien des infrastructures existantes	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les budgets alloués à l'entretien courant et à la réhabilitation des infrastructures routières
11	Infrastructures	Dégradation des routes due au phénomène d'orpaillage	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser, réprimer les orpailleurs auteurs de dégradation des routes
12	Gouvernance économique	Mauvaise exécution des marchés publics de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la rigueur dans la passation des marchés publics - Résilier les contrats mal exécuter - Sanctionner les auteurs et leurs complices
13	Education	Nombre élevé des grossesses en milieu scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les élèves, les parents, - Sanctionner les auteurs des grossesses en milieu scolaire
14	Le transport	Recrudescence des accidents	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'enseignement du code de la route - Sensibiliser la population sur le code de la route
15	Hydraulique	Insuffisance d'entretien des ouvrages d'eau potable existants	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les collectivités dans la gestion des ouvrages

